Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260709-2026_046-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/046

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni exceptionnellement à la Salle de Cojoux à la place de la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Chantal BOURY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Jean-Marie LE GALL, M. Rafaël MORTIER

Absent : M. Hervé JARNOT

Excusée : Mme Sonia DEBROUX

Procurations : Mme Catherine DUTHU-DEBRAY a donné procuration à Mme Aline HERVÉ
Mme Emma MORIN a donné procuration à Mme Sandrine GAUDIN

Date de convocation : le 3 juillet 2026

Secrétaire de séance : Mme Sandrine GAUDIN

Objet :
Acquisition d'un copieur

M. le Maire informe le conseil municipal des besoins urgents d'un achat de copieur au service administratif car les frais de réparations estimés sont trop importants sur le copieur actuel SHARP acheté en 2008. Il propose son remplacement.
La commune a reçu trois offres de prix pour du matériel neuf. Après analyse des offres, prix et caractéristiques du matériel, M. le Maire propose de retenir l'offre remise par TBI de Redon pour un montant HT de 2 829.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide l'acquisition d'un photocopieur couleur A3 SHARP BP71C31EU avec 3 cassettes de feuilles (A4, A3 et A4 papier en-tête).
- retient l'offre de TBI de Redon pour la somme de 2 829.00 € HT soit 3 394.80 € TTC,
- charge M. le Maire de prévoir cette somme au budget M57 de l'exercice 2026, à l'article 2184 « Mobilier » par une décision modificative,
- autorise M. le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables en découlant.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr